

Demande de préinscription en ligne

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder à une demande de préinscription en ligne au **Cours Notre-Dame des Anges** pour votre(vos) enfant(s).

Voici la procédure à lire attentivement

ETAPE 1 :

Préparer et scanner en **fichier format pdf** les pièces suivantes :


- Les trois bulletins scolaires les plus récents de votre enfant.
- En cas de séparation, joindre le jugement précisant l'autorité parentale.
- En cas de décès, joindre une copie du livret de famille.

Ces pièces vous seront demandées à la fin de votre préinscription en ligne.

ETAPE 2 :

Renseigner le formulaire de préinscription en ligne.

Compléter le premier responsable légal en renseignant obligatoirement les informations professionnelles et la situation familiale. Pour des raisons administratives, commencer par le père si possible.

Cliquer sur le bouton  et renseigner aussi précisément que possible la fiche du second responsable légal.

En cas de séparation des parents, décocher la case « habite à la même adresse »

Compléter les renseignements « élève » :

- Renseigner **obligatoirement** les noms et tous les prénoms de l'élève (comme ils figurent sur la carte d'identité).
- Pour le Collège, dans l'onglet « Communication » renseigner le mail et le numéro de téléphone portable de l'élève.

ETAPE 3 :

Procéder au règlement des droits d'inscription de 30 euros à la comptabilité familles :

- Soit par télépaiement (**par EcoleDirecte si fratrie déjà inscrite à CNDA**)
- Soit en espèces
- Soit en chèque ou CB

Les frais d'inscription sont non remboursables.

Joindre une copie du projet d'accueil si votre enfant bénéficie d'un PAI, PPRE, PAP ou PPS

ETAPE 4 :

Après un délai d'une semaine et si le dossier est complet, le secrétariat prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous avec la direction.

ETAPE 5 :

A l'issue du rendez-vous, la direction validera ou non votre demande d'inscription.

Si celle-ci est validée, des identifiants EcoleDirecte vous seront adressés **par mail ou par SMS** afin de compléter le dossier d'admission.

L'admission de votre enfant sera confirmée à réception du dossier complet, sous réserve de l'avis de passage en classe supérieure.

ETAPE 6 :

Adresser obligatoirement et au fur et à mesure les bulletins de l'année en cours au secrétariat : sfouble@notredamebelfort.fr

C'EST A VOUS :

1 PRE-INSCRIPTION EN LIGNE